

Réunion du Conseil Municipal de Cussey-Sur-l'Ognon

du 31/03/2026

Présents : Patrice ALBERT, Patrice BARDIN, Michel CUENOT, Jean-François LANOY, Aurélia LAURENT, Jean-François MENESTRIER, Laurence MESNIER, Blandine MOUGIN, Elisabeth RABOLIN, Annabelle RENAUD, Laurence RICQ, Alexandre SOUL, Sylvaine STREIT, Guy TRIQUET

Excusé : Teddy PHILIPPE

Pouvoir : Teddy PHILIPPE donne pouvoir à Michel CUENOT

Secrétaire de séance : Alexandre SOUL

Ouverture de séance : 20h01

M. Jean-François MENESTRIER déclare la séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2026 ouverte à 20h01.

1/ Approbation du compte-rendu du 27 janvier 2026

Le maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2026.

Du fait du renouvellement des conseillers municipaux, ce compte-rendu ne peut être validé que par les conseillers élus sur le précédent mandat soit 5 personnes au total.

Vote :

Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 9

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

2/ Approbation du compte-rendu du 21 mars 2026

Le maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 21 mars 2026.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

3/ Indemnités des élus

M. le Maire énonce les indemnités perçues pour le précédent mandat 2020 - 2026 :

ELUS	NET MENSUEL	TOTAL ANNUEL NET	BRUT MENSUEL	TOTAL ANNUEL BRUT	TAUX
Maire	1 469.82 €	17 637.84 €	1 700.00 €	20 400.00 €	43.71%
1er adjoint	561.99 €	6 743.88 €	650.00 €	7 800.00 €	16.71%
2ème adjoint	216.25 €	2 595.00 €	250.00 €	3 000.00 €	6.43%
3ème adjoint	475.53 €	5 706.36 €	550.00 €	6 600.00 €	14.14%
Conseiller 1 délégation*	43.23 €	518.76 €	50.00 €	600.00 €	1.29%
conseiller 2 délégations*	86.46 €	1 037.52 €	100.00 €	1 200.00 €	2.57%
conseiller 3 délégations	129.69 €	1 556.28 €	150.00 €	1 800.00 €	3.86%
TOTAL	2 982.97 €	35 795.64 €	3 450.00 €	41 400.00 €	88.71%

Les indemnités légales autorisées pour une commune de 1 000 à 2 499 habitants sont les suivantes :

- Maire : 2 289,56€ (brut mensuel)
- Adjoint au maire : 878,83€ (brut mensuel)

Le montant global de l'enveloppe maximum autorisée est de 69 612€ brut annuel.

M. le Maire propose une réévaluation de 2% par an soit une hausse de l'enveloppe globale de 14% pour le mandat 2026-2033 en gardant le même taux de répartition que précédemment.

L'enveloppe globale sera de 49 248€ brut annuel.

Indemnités élus 2026-2033

Elus	Nom-Prénom	Vote		Plafonds	
		Brut €	%	Brut €	%
Maire	MENESTRIER Jean-François	1 938.00 €	47.15%	2 289.56 €	55.70%
1^{ère} adjointe	RABOLIN Elisabeth	741.00 €	18.03%	878.83 €	21.38%
2^{ème} adjoint	LANOY Jean-François	627.00 €	15.25%	878.83 €	21.38%
3^{ème} adjointe	RENAUD Annabelle	285.00 €	6.93%	878.83 €	21.38%
Conseiller délégué	Appel d'offre périscolaire et extrascolaire	114.00 €	2.77%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	Fêtes et cérémonies	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	Ecole et jeunesse	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	Associations, sports et loisirs, action sociale	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	Sécurité/ incendie - communication	114.00 €	2.77%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	Bâtiments communaux	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	Site internet	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
TOTAL		4 104.00 €		6 652.46 €	

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

4/ Délégations des conseillers municipaux :

Sur proposition du Maire, les délégations sont les suivantes :

Appel d'offre périscolaire + extrascolaire => Alexandre. SOUL

Fêtes et cérémonies => Sylvaine STREIT

Ecole et jeunesse => Aurélia Laurent

Associations, sports, loisirs et actions sociales => Guy TRICQUET

Bâtiments communaux => Patrice BADIN

Sécurité - incendie et communication => Patrice ALBERT

Site internet => Laurence RICQ

Indemnités élus 2026-2032

Elus	Nom-Prénom	Vote		Plafonds	
		Brut €	%	Brut €	%
Maire	MENESTRIER Jean-François	1 938.00 €	47.15%	2 289.56 €	55.70%
1^{ère} adjointe	RABOLIN Elisabeth	741.00 €	18.03%	878.83 €	21.38%
2^{ème} adjoint	LANOY Jean-François	627.00 €	15.25%	878.83 €	21.38%
3^{ème} adjointe	RENAUD Annabelle	285.00 €	6.93%	878.83 €	21.38%
Conseiller délégué	ALBERT Patrice	114.00 €	2.77%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	BARDIN Patrice	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	LAURENT Aurélia	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	RICQ Laurence	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	SOUL Alexandre	114.00 €	2.77%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	STREIT Sylvaine	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
Conseiller délégué	TRICQUET Guy	57.00 €	1.39%	246.63 €	6.00%
TOTAL		4 104.00 €		6 652.46 €	

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

5/ Prêt de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires a été sollicitée dans le cadre du projet de rénovation du dojo, réseau de chaleur et création d'une chaufferie bois dans l'ancien presbytère pour un prêt de 589 641€.

La Banque des Territoires propose un prêt sur 25 ans et 30 ans avec un TEG de 2%.

Pour rappel, le plan de financement prévu est le suivant :

Ressources	Montant	%
Subvention Etat	100 000,00 €	8,57
Subvention EPCI	82 080,00 €	7,03
Subvention DEPARTEMENT	100 000,00 €	8,57
Subvention Autres	184 638,00 €	15,82
Total des prêts CDC	589 641,00 €	50,54
Fonds propres	110 437,00 €	9,46
TOTAL des ressources	1 166 796,00 €	100,00

Le Maire soumet au conseil l'approbation de prêt de la Banque des Territoires pour une proposition de prêt sur une durée de 25 ans. Il propose également au conseil un départ différé de remboursement de prêt à 9 mois après la validation.

Ce prêt a déjà été étudié en 2025. Il est nécessaire pour la commune de valider la durée ainsi que les taux pour inscrire ces données au budget primitif 2026.

La signature du contrat de prêt sera effectuée après le vote du budget.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

6/ Devis vidéoprojecteur :

La commune a été sollicitée par l'école pour remplacer un vidéoprojecteur en panne.

Les sociétés Henriot et Reboul ont été sollicitées pour fournir un devis.

La société Henriot propose la fourniture d'un vidéoprojecteur neuf de la marque Epson avec un support mural et la pose du matériel pour un montant totale de 3 266,62€.

La société Reboul propose la fourniture d'un vidéoprojecteur reconditionné de la marque Epson avec un support pour un montant total de 993,25€.

Le matériel proposé ne correspond pas à celui qui doit être remplacé. De plus, une intervention doit être faite par la commune pour tenter une réparation.

Le vote est reporté à un prochain conseil pour avoir des devis complémentaires.

En attendant le remplacement du matériel, le vidéoprojecteur de la mairie a été prêté à l'école.

7/ Devis rampe d'escaliers

Suite à plusieurs chocs entre des véhicules de transport et la rampe d'escaliers qui se situe entre le parking d'Intermarché et la pharmacie, la commune a sollicité l'entreprise Mozer et la métallerie Rabian pour remplacer les rampes.

La société Mozer propose le remplacement des 2 mains courantes en acier galvanisé pour un montant de 3 072€ TTC.

La métallerie Rabian propose le remplacement des 2 mains courantes avec une peinture époxy pour un montant de 1560 € TTC.

Le Maire propose l'approbation du devis de la métallerie Rabian.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

8/ Devis repas des aînés :

Les sociétés Nicolas traiteur et Un monde de vins ont été sollicitées pour la manifestation du repas des aînés.

Les tarifs proposés sont très similaires chez les 2 prestataires.

Après avoir échangé sur les propositions de repas et de boissons proposées des 2 prestataires, le Maire propose :

- l'approbation du devis Nicolas Traiteur sans la prestation de boisson ;
- la commande des boissons chez Un monde de vins.

Vote :

Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

9/ ONF complément état d'assiette 2026

Le Maire soumet au Conseil Municipal l'ajout la parcelle 16R sur 3 hectares dans l'état d'assiette 2026 pour mise à disposition des bois en bord de route.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

10/ Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Le Maire demande si, au sein du Conseil Municipal, il y a des personnes intéressées pour être candidates à la CIID. Il faut nommer un titulaire et un suppléant pour la commune.

Annabelle Renaud se propose comme commissaire titulaire.

Jean-François Menestrier se propose comme commissaire suppléant.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

11/ Représentant communal pour Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

Elisabeth Rabolin se propose comme représentante pour Mobilités Bourgogne Franche-Comté.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

12/ Organisation services publics de réseaux (SYDED)

Jean-François Menestrier soumet l'avis du Conseil Municipal pour confirmer la nécessité de maintenir l'organisation du SYDED.

Vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

13/ Questions diverses :

Le Maire fait une proposition pour la commission de contrôle des listes électorales composé de 5 conseillers municipaux titulaires (hors maire et adjoints) : 3 conseillers de la liste majoritaire (Guy TRICQUET, Blandine MOUGIN, Patrice BARDIN) et 2 conseillers de la 2^{ème} liste (Michel CUENOT, Laurence MESNIER). Les suppléants sont : Sylvaine STREIT, Aurélia LAURENT et Laurence RICQ.

Appel à candidature pour la manifestation du « Grand 8 » pour accueillir un spectacle jeune public et familial pour la saison 2026/2027.

Proposition d'une association pour conventionner avec un syndicat de communes pour une fourrière animale. Il est demandé une précision sur les tarifs demandés pour conventionner.

Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter la commune au sein de l'organisation des communes forestières.

Jean-François Menestrier est nommé titulaire, Jean-François Lanoy est nommé suppléant.

Fin de séance: 22H41

